



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 20 juin 2007

CS - 3.09

Désignation des délégués à la Commission Locale d'Information et de Surveillance (C.L.I.S.)

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que le S.E.R.T.R.I.D est représenté au sein de la Commission Locale d'Information et de Surveillance, par deux délégués.

Chacun de ces délégués compte un suppléant.

Monsieur le Préfet a indiqué par courrier en date du 10 Mai 2007 que la mandature arrivait à son terme, et qu'il fallait par conséquent procéder au renouvellement de ces délégués.

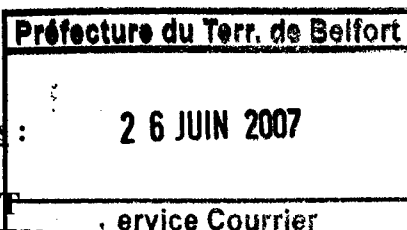
Le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- A PROCEDE par scrutin secret à la désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, pour représenter le S.E.R.T.R.I.D. à la Commission Locale d'Information et de Surveillance

Sont désignés:

Membres titulaires :

M. Emile GEHANT
M. Daniel FEURTEY



Membres suppléants :

M. Gérard GUYON
M. Christian RAYOT

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 26 JUIN 2007
Dépôt en préfecture le 26 JUIN 2007, conformément au C.G.C.T.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du SERTRID,

Emile GEHANT